



Nouveau bulletin d'informations
JUIN-JUILLET 2010
Site Internet : www.acantor.org

Enfin l'ETE et l'annonce des Vacances !!



SOMMAIRE

Nouvelles de l'ACANOR

- Les avantages de votre adhésion.
- Nouveaux adhérents :
 - Emitech
- Correspondants Régions
- Conseil d'Administration
- Assemblée Générale

Activités de l'ACANOR

- Groupes de travail.
 - GT Electricité Paris
 - GT Electricité EST
 - GT EP
 - GT DD

Autres activités, participations et nouvelles de nos partenaires

- UNM
- IFAN
- IEC / ISO / ITU
- CEN / CENELEC
- CENELEC
- Groupe AFNOR :
 - SIX Sigma
 - Quartier d'Affaires durables
- CCI d'Alsace
- CCI SA Mulhouse
- EUREFER
- CREPIM

Normes, Réglementation, Certifications

- Certification Habitat & Environnement
- Développement durable
- Bilan Carbone

Agendas

- ACANOR
- AFNOR

- AFNOR – Club des adhérents.
- Autres

Nouvelles de l'ACANOR

Les avantages de votre adhésion

Toutes les personnes physiques et morales, qui **adhèrent à l'ACANOR**, peuvent accéder à un réseau d'experts et échanger leurs expériences grâce à un annuaire des compétences actuellement en révision. Participer activement aux groupes de travail leur permettra de bénéficier d'aides et d'informations utiles pour leur profession et/ou leur Société.

Grâce au reçu CERFA qui leur sera remis, ils bénéficieront d'une déduction fiscale de 66 % du montant de la cotisation.

Ils pourront également utiliser les services de l'espace « Membres ACANOR » de la plate-forme collaborative « Alsaeco.com » et y seront inscrits **gratuitement** sur simple demande. « Alsaeco.com » est une initiative des CCI d'Alsace et est le portail de toute l'économie alsacienne.

NOTA : Pour tous ceux qui ont peut-être oublié le renouvellement de la cotisation 2010, nous nous sommes permis de leur renvoyer un petit rappel

Nouveaux adhérents



Par suite de quelques petites lacunes dans l'article présentant ce groupe, nous reproduisons ci-dessous cet article avec les **suppressions** en trame de fond en « **JAUNE** » et les **adjonctions** en couleur de police en « **ROUGE** » :

Le Groupe « EMITECH », qui vient d'adhérer à l'ACANOR par la biais de son Directeur Général, Bruno MARTIN, est constitué d'EMITECH et de sa filiale EUROCEM (Centre de Sochaux). Il regroupe près de 200 collaborateurs. Les activités sont réparties sur 10 centres en France et sont dédiées aux tests en environnement applicables aux équipements électriques et électroniques.

A travers les trois métiers : **FORMATION**, **ESSAIS**, INGENIERIE et **ESSAIS**, et **FORMATION**, et par la complémentarité des environnements traités par ce groupe (Radio, sécurité électrique, CEM-**certification**civil, CEM- aéronautique **civil et militaire, essais de** qualification, climatique, mécanique, fiabilité, acoustique) et par leur savoir faire spécifique à leurs deux principaux marchés fixant les exigences en environnement (réglementation / certification et qualification) ce groupe est en mesure d'être un interlocuteur unique pour prendre en charge globalement les contraintes environnementales des équipements dans différents domaines.

Créé en 1989, son Siège social est situé à MONTIGNY **le Bretonneux (Ile de France)**, et compte actuellement en Ile de France un Centre à Versailles-Satory et à Orgeval, dans le Grand OUEST un centre à Angers, à Rennes et au Mans, dans le Sud- Ouest un centre à Angoulême, dans le Grand sud un centre à Montpellier et dans le grand Est un Centre à Sochaux **et à Lyon**.

(Pour plus amples informations : <http://www.emitech.eu>)

Correspondants REGIONS

La prochaine Assemblée Générale ayant été reportée au 3 septembre 2010 et à NANCY dans les locaux de l'AFNOR, nous invitons dès à présent les correspondants actuels de se réserver cette date afin de pouvoir être présents à cette réunion importante.

En effet, les correspondants région étant répartis aux 7 coins de la France, nous souhaitons une rencontre de ceux qui sont en place et les éventuels nouveaux candidats qui se manifesteront. Cette structure par section régionale est toujours d'actualité et nécessite des correspondants actifs prêts à s'investir avec efficacité.

Les sept sections régionales sont :

- Le CENTRE qui comprend : (**Candidat accepté**)
 - Ile de France
 - Centre
 - Limousin
- Le NORD qui comprend :
 - Le Nord-Pas de Calais
 - Picardie
 - Haute Normandie
- Le NORD-EST qui comprend :
 - Champagne-Ardenne
 - Lorraine
 - Alsace
 - Bourgogne
 - Franche Comté
- Le SUD-EST qui comprend :
 - Rhône Alpes
 - Auvergne
- Le SUD qui comprend : (**Candidat accepté**)
 - Languedoc-Roussillon
 - Provence Alpes Côte d'Azur
- Le SUD OUEST qui comprend : (**Candidat accepté**)
 - Midi Pyrénées
 - Aquitaine
- L'OUEST qui comprend :
 - Bretagne
 - Pays de la Loire
 - Poitou Charente
 - Basse Normandie

Conseil d'Administration

Le dernier Conseil d'Administration s'est tenu le vendredi , 16 avril 2010 à Mulhouse à la « Maison de l'Entrepreneur » à Mulhouse.

L'ordre du jour portait notamment sur la situation des adhérents, sur le budget , sur l'organisation de la prochaine assemblée générale, sur les relations avec nos partenaires et les travaux en cours.

Le prochain Conseil se tiendra le 2 juillet de 9 heures 30 à 13 heures, toujours à la « Maison de l'Entrepreneur » de Mulhouse, à côté de la CCI SAM..

Assemblée Générale

Compte tenu des importants travaux d'aménagements en cours à la CCI de Strasbourg, l'assemblée générale prévue initialement le 17 juin prochain ne pourra pas avoir lieu dans leurs locaux et la date a également été décalée.

Grâce à la collaboration étroite avec l'AFNOR, l'AG a été fixée au 3 septembre 2010 dans les locaux de la Délégation régionale de NANCY (adresse : 44 Boulevard Albert 1^{er} 54 000 Nancy)

Diverses interventions sont prévues à l'ordre du jour.

ACTIVITES de l'ACANOR

Groupes de Travail

GT Electricité PARIS

Ce groupe de travail sera probablement animé par un Membre de la Société EMITECH, dont le Directeur Général, Monsieur Bruno MARTIN, vient d'adhérer à l'ACANOR.

GT Electricité EST

La dernière réunion a eu lieu au Lycée Louis Armand à Mulhouse le mardi 23 mars 2010. Accueillis par nos nouveaux membres, Madame BERGER et Monsieur PAUL, professeur dans ce Lycée, ainsi que par Monsieur Jean-Marc RICHMANN, Chef de Travaux, les travaux à l'ordre du jour portaient en particulier sur la poursuite du cahier ACANOR N° 111 qui traite la «QUALITE DES RESEAUX INTERNES ET PERTURBATIONS ELECTRIQUES – Diagnostics et solutions»

GT EP (Eclairage Public)

La dernière réunion du GT EP animé par Bernard SIFFERMANN s'est tenue le mercredi 7 avril 2010 dans les locaux de la Société SB-lum à Sélestat (67600). Ce GT collabore étroitement avec l'UTE et permet à cette dernière d'apprécier de recueillir l'avis des personnes du terrain et ainsi d'améliorer les normes traitant le sujet. Un exemple pratique entre autres : les travaux relatifs à la norme NF C 17-200 .

Il faut noter que ce GT a particulièrement le souci de la **sécurité des installations du domaine public** et à ce titre y figure en particulier la ville de Besançon par l'intermédiaire de notre adhérent ,Christophe VUILLEMIN.

GT DD (Développement Durable)

La 3^{ème} réunion du GT DD s'est tenue le mardi 4 mai de 9 heures 30 à 16 heures à la salle de la Largue de la CCI Sud Alsace Mulhouse.

Cette réunion qui a été marquée par une nombreuse présence, comme l'a souligné notre Président Laurent OBERLE, a été animée de main de maître par Gérald LEFEBVRE sur le thème du « Développement durable ».

Il a surtout été souligné que ce terme doit être expliqué pour être bien compris. En particulier Alain SOULIGNAC, Raymond SIEFFERT, Bernard SIFFERMANN, Maurice ANDRET et Laurent OBERLE, ont soutenu cette explication et l'ont complétée.

N.B. : En fin de ce bulletin, sous le titre « Développement Durable » nous vous donnons des explications complémentaires sur la signification réelle de cette terminologie qui trop générale et trop vague.

Activités, participations et nouvelles de nos partenaires



L'Assemblée Générale de l'UNM se tiendra le 29 Juin 2010 à l'Auditorium de la Maison de la Mécanique à Courbevoie.

A cette occasion une réunion-débat sera organisée sur le Thème « La normalisation, outil d'intelligence économique, au service des entreprises ».

A l'issue de la réunion, les trophées de la normalisation en mécanique seront remis aux lauréats.



La 37^{ème} assemblée générale de l'IFAN, initialement programmée en INDONESIE, a été déplacée à SEATTLE, Washington, du 11 au 15 octobre 2010 où a lieu au même moment l'Assemblée Générale annuelle de l'IEC.

En principe l'Assemblée Générale de l'année suivante, couplée avec la Conférence Internationale, devrait se tenir en INDONESIE.



Rappelons qu'une semaine consacrée à la normalisation en général et aux normes internationales pour intéresser et promouvoir les normes dans les Académies dénommée « WSC Academic Week 2010 » aura lieu du 5 au 9 juillet 2010 à Genève au CIGC.

Le programme (Projet) :

- 5-6 juillet : ICES workshop
- 7 juillet : Recognizing academic excellence
- 8 juillet : cooperation between international standardization organizations and academic institutions.
- 9 juillet : Economic and social benefits of standards



Rappel : depuis le 1er janvier 2010, les secrétariats du CEN et du CENELEC sont assurés par une structure commune : le CEN-CENELEC Management Centre (CCMC).



La 50^{ème} Assemblée Générale du CENELEC s'est tenue le 3 juin 2010 à Malte, dans les locaux de MSA (Malta Standards Authority) . Elle avait été couplée le 2 juin avec le « 6^{ème} CEN-CENELEC Annual Meeting ».



SIX Sigma

Un séminaire est organisé par « AFNOR Normalisation et Numéral Advance », qui peut intéresser les **adhérents AFNOR**, sur le thème « SIX sigma : comparaison inter sectorielle et entre trois continents (Amérique, Europe, Asie) des pratiques et contribution des standards internationaux à leur diffusion » le jeudi 17 juin de 14 h à 18 h à Paris la Défense.

(Pour plus amples détails : cronier.laetitia@afnor.org)

Quartier d'Affaires durables

Lancement d'une plate-forme d'échanges « Quartier d'Affaires durables » le 23 juin à l'AFNOR à la Plaine Saint-Denis.

Concrètement que veut-dire « Développement durable » dans le contexte d'un quartier d'affaires.

Pour l'expliquer, le groupe AFNOR organise une rencontre **gratuite ouverte à tous**.

- D'abord qu'est-ce qu'un quartier d'affaires ?
- En quoi distingue-t-il d'autres zones urbaines ?
- Pourquoi devrait-il devenir durable ?
- Est-ce financièrement et économiquement réalisable à une époque où la crise financière réduit considérablement les marges de manœuvres ?

C'est à toutes ces questions qu'AFNOR s'efforcera de répondre en lançant officiellement une Plate-Forme Nationale d'Echange sur les quartiers d'Affaires durables..

Cette rencontre sera l'occasion de débattre et d'échanger avec tous les acteurs concernés.

Pour plus amples renseignements vous pouvez ouvrir le lien hypertexte ci-après :

<http://www.afnor.org/liste-des-evenements/agenda/2010/juin/quartiers-d-affaires-durables-lancement-de-la-plate-forme-d-echanges-afnor-le-23-juin-a-la-plaine-saint-denis>



Nous vous rappelons de l'organisation d'un colloque les 20 et 21 octobre 2010 qui aura comme thème « Les effets des vibrations et des ondes acoustiques sur l'être humain et les infrastructures ».

Cette manifestation est organisée conjointement par l'ISL (Institut franco-allemand de recherche de Saint-Louis), PRISM3, Wirtschaftsregion SÜDWEST et DBI et avec différents partenaires dont l'ACANOR.

Cette manifestation aura lieu dans la salle de conférence de l'ISL qui peut contenir 170 personnes. L'ACANOR en tant que partenaire des CCI a été invitée à intervenir lors de cette manifestation. Elle y apportera son savoir dans le domaine des normes et de la réglementation

(Pour plus d'information : www.isl.eu)

EUREFER

Le Projet EuRefer initié par notre adhérent, Alain SOULOUMIAC, s'adresse à quelque 6 000 transposeurs et 60 000 représentants des parties prenantes en Europe.

Notre Président, Laurent OBERLE, fait partie du comité de soutien EuRefer, et a noué à ce titre des contacts avec les autorités compétentes en vue d'obtenir le soutien nécessaire en haut lieu aussi bien au niveau européen qu'au niveau français et régional.

Le projet, soumis à Monsieur le Président de la République, prévoit notamment une action de diffusion du logiciel de transposition auprès de l'administration française, mais surtout la création d'une plate-forme de recherche et de formation en Alsace. Une association sera créée en vue de soutenir le projet.



Le CREPIM a organisé une journée technique Agro Matériaux et sécurité incendie sur le thème « Les fibres sans flammes pour le bâtiment » le 3 juin 2010 dans la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay à la CCI de Béthune.

(Pour tous renseignements veuillez contacter Lydie HOUILLEZ : lydie.houillez@crepim.fr - Tél. 03 21 61 64 00)

Normes, Reglementation, Certification ...

Certification Habitat & Environnement



Le promoteur immobilier *Les Nouveaux Constructeurs* a signé un protocole d'accord avec l'organisme de certification CERQUAL visant à l'obtention de la certification Habitat & Environnement pour tous ses nouveaux programmes à partir de fin 2009.

Afin d'anticiper les normes obligatoires en matière de performance énergétique dans les logements neufs, cette société met en place, à partir de 2009, une démarche de certification Habitat & Environnement (H&E) pour l'ensemble de ses nouveaux programmes immobiliers résidentiels.

Un protocole national avec l'organisme certificateur CERQUAL, signé le 30 septembre 2009, engage *Les Nouveaux Constructeurs* à respecter un référentiel environnemental permettant d'obtenir une certification H&E (Habitat & Environnement) pour tous ses programmes résidentiels, dans une démarche globale allant de la conception, à la réalisation et à l'exploitation.

Afin de devancer la réglementation, tous les programmes *Les Nouveaux Constructeurs* commercialisés à partir de fin 2009 répondent, en plus de la certification H&E, aux exigences du label THPE (Très Haute Performance Énergétique) ou BBC Effinergie® (Bâtiment Basse Consommation).

Pour information, depuis 2004 *Les Nouveaux Constructeurs* a déjà réalisé plusieurs programmes résidentiels en France répondant aux exigences des labels HPE (Haute Performance Énergétique), ou THPE (Très Haute performance énergétique) ou BBC Effinergie® (Bâtiment Basse Consommation).

En immobilier d'entreprise, *Les Nouveaux Constructeurs* a livré en 2010 un programme de bureaux certifiés NF Bâtiment Tertiaire Démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), Le Copernic II (d'une surface de 30 000 m²) et en réalise deux autres : Citalium (16 000 m²) et le Citalis (9 000 m²).

(AP | 28/01/2010 | 11:47 | Immobilier <http://www.lemoniteur.fr/liste-contenu/143-immobilier>)

DEVELOPPEMENT DURABLE

Les indicateurs, outils indispensables, au Développement Durable



Gérald LEFEBVRE, créateur de « ECO6S », que nous avons la chance de compter parmi nos adhérents et qui est également l'animateur très actif de notre GT « Développement Durable », a

eu l'amabilité de nous donner des explications plus précises sur ce qu'on entend par « Développement Durable » avec tous ses enjeux.

La planète ... nous survivra quelques milliards d'années encore; l'enjeu du développement durable est de donner du temps à l'espèce humaine pour assurer sa croissance économique et sociale et d'éviter les tensions sur sa survie (raréfaction des réserves) en mettant en place une gestion responsable du capital actuel des ressources naturelles (fossiles, métaux, terres rares, sol, air, eaux et territoires agricoles) afin de permettre aux générations suivantes d'avoir un futur (sur la Terre et ... pourquoi pas dans l'Espace !).

Tel est bien l'enjeu du développement durable, validé le 11 Décembre 1987 lors de l'assemblée générale des Nations Unies lorsqu'elles adoptèrent le texte de la Commission Brundtland.

Afin de mettre en place une stratégie pour cette vision d'une croissance responsable, l'article §21 proposa lors de la même assemblée l'agenda (ce qu'il y a à faire) pour la session suivante axée sur la coopération économique internationale pour la croissance (Anglais: development) et une stratégie à long terme pour qu'elle soit durable en respectant l'éco système (Anglais : environmentally sound).

Cet Agenda 21 fût en fait mis en place quelques années plus tard à Rio en 1992 et permit de préciser les valeurs du développement durable en proposant des pistes pour un re-pilotage de ses valeurs, afin d'éviter pressions sociales et environnementales (dumping) en respectant les 3 piliers d'un développement durable : la croissance économique, la responsabilité sociétale et environnementale.

De 1987 à 2005, malgré de nombreuses discussions, les tensions politiques et économiques autour de la façon de définir les « droits des générations futures », les « droits de l'environnement » ou « les droit à disposer des ressources naturelles» ne permirent pas la construction d'instruments de mesure et d'indicateurs pour mettre en place une stratégie coopérative.

Ces pressions politico-économiques empêchent en 2010 encore standardisation et normalisation des indices.

En 2005 Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et la SETAC (Society of Environmental Toxicology and Chemistry) proposèrent, afin de permettre une métrique la plus objective possible, la stratégie dite des « 6RE » - A savoir : Repenser fonctions et composants, Réduire l'utilisation des ressources (Energies et matières), Remplacer les composants et procédés éco toxiques, Recycler, Réutiliser, Réparer - et une série d'indicateurs, issue de l'analyse de la valeur sur le cycle de vie (Norme ISO14040), permettant de mesurer les pressions, l'état de résistance et les réponses d'un écosystème pour gérer sa croissance et perdurer. Il s'agit des indicateurs PER (Pressions, Etats, Réponses) de performance de la gestion environnementale (Indicateurs de Performances de Management environnemental selon la norme ISO14031):

Indicateur de Pression : RMD (Raw Material Depletion) indique la raréfaction des ressources fossiles.

Indicateur d'Etat : % de forêts, sols ... gérés de façon durable, responsable (% Pesticides, % Pollutions...)

Indicateurs de Réponses/Réactions : % de Recyclés, % de Réparés, % de Renouvelés ; % de Réutilisés ...

Ce système PER (Pressions, Etats, Réactions) fût également adopté par l'OCDE et l'Union Européenne dans la nouvelle approche et la mise en place d'une stratégie politique et industrielle intégrant la prévention de la pollution et son contrôle (IPPC) ainsi que l'éco conception de produits industriels.

Plusieurs directives environnementales en cours de révision (RoHS, WEEE,...) vont s'appliquer dans le cadre du marquage CE et intégreront cette approche afin d'éviter tensions sociétales et environnementales (dumpings).

L'approche Analyse de la Valeur sur le cycle de vie (ACV) a été longtemps combattue, car élargissant la responsabilité du principe « pollueur-payeur » de l'extraction des ressources aux déchets produits.

Des actions pédagogiques sont encore en cours pour expliquer les enjeux du développement durable et du pilotage par indicateurs « PER » pour la défense et le futur des valeurs, devoirs et droits humains.

Bilan Carbone



Gérald LEFEBVRE a été interviewé par les « Techniques de l'Ingénieur », sur le « Bilan carbone ». Effectivement un « bilan carbone » et son indicateur sur la quantité de gaz à effet de serre émis sont des instruments de mesure pour gérer un Développement Durable.

Ci-après, quelques courts extraits de cet interview **réalisé le 11 janvier 2010 par Anne-Laure BERANGER.**

Gérald LEFEBVRE a insisté sur le fait que le bilan carbone est un instrument au service de l'efficacité de l'entreprise.

Toutefois, un bilan bien fait permet une revue des performances et l'efficacité de l'entreprise. En effet, un bilan réalisé selon la méthode d'analyse de cycle de vie tout au long de la chaîne de création de la valeur (de l'extraction des matières premières à la valorisation des déchets produits), est très efficace pour mesurer et analyser ses flux industriels et donc, pour mesurer l'efficacité énergétique et écologique de ses procédés et produits afin d'identifier les axes d'amélioration et d'innovation nécessaire à la pérennité de l'entreprise et à sa croissance future.

Il est fortement recommandé de faire un bilan carbone pour analyser la dépendance des achats et des procédés de l'entreprise en ressources fossiles comme le pétrole, mais aussi vis-à-vis des métaux et terres rares (Lanthanes).

Lors d'un bilan carbone, des indicateurs autres que la quantité de gaz à effet de serre, peuvent être avantageusement utilisés tels des indicateurs sur l'état de pollution des eaux ou sur l'efficacité énergétique.

Ces indicateurs, issus des normes de la série ISO 14000 sont des instruments de mesure et de gestion s'insérant dans la politique de management de Qualité, Sécurité & Environnement de l'Entreprise.

Le bilan carbone est fortement recommandé si les produits touchent une clientèle très sensible aux indicateurs de développement durable comme par exemple les collectivités ou encore des acheteurs dont les critères de choix intègrent le CO2 comme indice de valeur boursière ou autres, ou encore les entreprises de plus de 500 salariés qui, depuis Grenelle 2, sont soumises aux règles des quotas CO2.

Il est toutefois déconseillé d'utiliser uniquement le « CO2 Equivalent » qui est un indicateur du réchauffement potentiel (à 100 ans) comme seul indicateur de performance environnemental. Les dangers, suite à l'utilisation d'un mono-indicateur, tel l'indice carbone, sont réels et peuvent occasionner des transferts d'impacts nocifs (pressions et dumpings) sur la société et l'environnement.

A titre d'exemple : une étiquette « Empreinte carbone » sur une pomme locale », issue de l'agriculture intensive, avec un indice pesticide fort, avec ou sans OGM, pourrait, si un seul mono-

indicateur était utilisé, avoir une meilleure empreinte CO2 qu'une pomme issue de l'agriculture biologique d'ailleurs en Europe ou de plus loin

Ce qui ne manquera pas de créer une confusion énorme chez les consommateurs. !

Un bilan carbone c'est du **T.E.M.P.S. à gagner**. Un bilan mesure et analyse aussi les coups en **Toxiques**, **Energies**, **Matières**, **Procédés** et valeurs **Sociétales** (Valeurs « durables » extraites du programme 6R de l'UNEP : Recycler, Réparer, ...).

Et ... Le Temps, c'est de l'argent !

- € Toxiques** : Eviter les taxes pollueur-payeur et la perte de réputation (dumping et boycotts)
- € Energies** : L'efficacité énergétique pour économiser l'énergie et chasser le gaspillage
- € Matières** : Concevoir avec moins pour faire plus afin de gérer et planifier les ressources.
- € Procédés** : Produire de façon responsable avec les meilleures techniques disponibles.
- € Sociétés** : Valoriser ses produits et services en respectant les 3 piliers de développement durable : La croissance économique, la responsabilité sociétale et environnementale.

AGENDA



ACANOR :

- 02/07/2010** ; Conseil d'Administration à la Maison de l'Entrepreneur à Mulhouse
- 03/09/2010** : Assemblée Générale dans les locaux de l'AFNOR à NANCY

AFNOR :

- 23/06/2010** : Quartier d'Affaires durables : développement durable à la Plaine Saint-Denis

AFNOR – Club des adhérents

- 17/06/2010** : Séminaire AFNOR – Six sigma à Paris la Défense.
- 01/07/2010** : Rencontre sur le thème « La projection thermique : Pourquoi la France n'agirait-elle pas en normalisation ? » à la Plaine Saint-Denis.

AUTRES :

- 29/06/2010** : Assemblée Générale de l'UNM avec une réunion-débat sur le thème : « La normalisation, outil d'intelligence économique, au service des entreprises » à l'Auditorium de la Maison de la Mécanique à COURBEVOIE.
- 5-9/07/2010** : WSC Academic Week 2010 de l'IEC/ISO/ITU à Genève

N.B. : *Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garantie expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*

Rédacteur : Roland GROLL – 18 rue de la vallée – 68720 ZILLISHEIM – Tél/FAX : 03 89 06 26 96
Portable : 06 80 15 49 43 – email : roland.groll@acanor.org